



Consortium national
de formation en santé

Qui sont les francophones? Analyse de définitions selon les variables du recensement

RAPPORT DE RECHERCHE PRÉPARÉ PAR

Éric Forgues
Rodrigue Landry
Jonathan Boudreau

Septembre 2009

(Réédité 2014)



ICRML
Institut canadien
de recherche
sur les minorités
linguistiques

CIRLM
Canadian Institute
for Research
on Linguistic
Minorities



Qui sont les francophones?

Analyse de définitions selon les variables du recensement

Étude réalisée par

Éric Forgues
Rodrigue Landry
Jonathan Boudreau



ICRML

Institut canadien
de recherche
sur les minorités
linguistiques

CIRLM

Canadian Institute
for Research
on Linguistic
Minorities

Moncton (Nouveau-Brunswick)
Septembre 2009
(Réédité 2014)

Consortium national de formation en santé
Secrétariat national
260, rue Dalhousie, bureau 400
Ottawa, Ontario K1N 7E4
Téléphone : (613) 244-7837 ou 1-866-551-2637
Télécopieur : (613) 244-0283

Ce document est aussi disponible sur
le site Web du CNFS au www.cnfs.net

Le Consortium national de formation en santé bénéficie
d'une aide financière de Santé Canada.

Table des matières

Liste des tableaux	4
Contexte	6
Description des variables linguistiques	6
Méthodes définitives des francophones	7
Langue maternelle	7
Connaissance des langues officielles	9
Langue parlée à la maison	10
Première langue officielle parlée	14
Langue parlée au travail	15
Définitions fondées sur des combinaisons et des croisements de variables	18
Langue maternelle et connaissance des langues officielles	18
Langue maternelle et langue parlée à la maison	21
Français ou langue non officielle comme langue maternelle et langue parlée le plus souvent à la maison	24
Connaissance des langues officielles et langue maternelle	28
Langue maternelle et première langue officielle parlée	30
Discussion	35
Annexe A	37

Liste des tableaux

Tableau 1 - Langue maternelle	8	Tableau 12 - Nombre de francophones selon la langue maternelle (LM) et langue parlée le plus souvent à la maison	25
Tableau 2 - Connaissance du français	10	Tableau 13 - Nombre de francophones selon la langue maternelle et la langue parlée au moins régulièrement en français à la maison.....	27
Tableau 3 – Personnes parlant le français le plus souvent à la maison.....	11	Tableau 14 - Nombre de francophones selon la connaissance de la langue et la langue maternelle (recensement de 2001)	29
Tableau 4 - Langue parlée à la maison au moins régulièrement	13	Tableau 15 - Nombre de francophones selon la connaissance de la langue et la langue maternelle (recensement de 2006)	30
Tableau 5 – Nombre de francophones selon la première langue officielle parlée	15	Tableau 16 - Nombre de francophones selon la langue maternelle et la première langue officielle parlée (recensement de 2001)	31
Tableau 6 - Nombre de francophones selon la langue parlée le plus souvent au travail	16	Tableau 17 - Nombre de francophones selon la langue maternelle et la première langue officielle parlée (recensement de 2006)	32
Tableau 7 - Nombre de francophones selon la langue parlée au travail au moins régulièrement	17	Tableau 18 - Nombre de francophones selon la langue maternelle et la connaissance du français (recensement de 2001)	33
Tableau 8 - Nombre de francophones selon la langue maternelle et la connaissance des langues officielles (recensement de 2001)	19	Tableau 19 - Nombre de francophones selon la langue maternelle et la connaissance du français (recensement de 2006)	34
Tableau 9 - Nombre de francophones selon la langue maternelle et la connaissance des langues officielles (recensement de 2006)	20		
Tableau 10 – Nombre de francophones selon la langue maternelle et la langue parlée le plus souvent à la maison	22		
Tableau 11 - Nombre de francophones selon la langue maternelle et selon la langue parlée au moins régulièrement à la maison	23		



Introduction

De nombreux chercheurs et plusieurs organismes qui mènent des études ou qui réalisent des projets reliés aux francophones vivant en situation minoritaire se demandent comment il convient de définir un francophone selon les variables utilisées par Statistique Canada. Simple en apparence, cette question, en soulève d'autres qui ont des conséquences directes non seulement sur la recherche, mais aussi sur les politiques publiques adoptées dans la foulée des analyses statistiques.

L'actualité de cette question renvoie aux diverses répercussions politiques et organisationnelles qu'engendre le nombre de francophones que prennent en compte les politiques publiques et les organismes chargés d'offrir des services aux francophones. Le gouvernement ontarien annonçait le 4 juin 2009 qu'il adoptait une nouvelle définition du francophone, allant au-delà de celle qui se fonde sur la langue maternelle. En tendant à intégrer les nouveaux arrivants francophones, la nouvelle définition adoptée par le gouvernement ontarien retient le critère de la langue maternelle et englobe les personnes « dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais mais qui ont une bonne connaissance du français comme langue officielle et qui utilisent le français à la maison, ce qui comprend un grand nombre de nouveaux arrivants en Ontario »¹. Définition plus large que l'ancienne, elle a pour effet de faire passer la proportion de francophones en Ontario de 4,4 à 4,8 %. À Toronto, l'augmentation est de 42 %, tandis qu'à

Ottawa, elle est de 10 %², ce qui fait aussitôt apparaître l'incidence que peut avoir la définition des francophones, notamment sur l'organisation des services.

Deux définitions courantes permettent de définir la population francophone du Canada. La première comptabilise le nombre de personnes dont la langue maternelle est le français, c'est-à-dire la première langue apprise et encore comprise. Elle exclut les personnes dont le français n'est pas la langue maternelle, mais qui parlent le français le plus souvent à la maison et même celles qui, des deux langues officielles, ne connaissent que le français.

La seconde utilise une variable dérivée à partir des données portant sur la connaissance des deux langues officielles, la langue maternelle et la langue la plus souvent parlée à la maison. C'est la définition dite de la « première langue officielle parlée » (PLOP).

Suivant cette définition,

- 1) si la personne ne connaît que le français, sa PLOP est le français;
- 2) si elle connaît le français et l'anglais et que le français est sa langue maternelle, sa PLOP est le français;
- 3) si elle a le français et l'anglais ou aucune de ces langues comme langue maternelle, c'est la langue officielle la plus souvent parlée à la maison qui détermine la PLOP.

² Office des affaires francophones, *Redéfinition de la population francophone*, communiqué de presse, du 4 juin 2009.

¹ Gouvernement de l'Ontario, communiqué de presse, du 4 juin 2009 www.ofa.gov.on.ca/fr/annonces-090604.html (consulté le 7 juillet 2009).



Selon cette méthode, les personnes qui parlent les deux langues officielles le plus souvent à la maison sont rangées dans la catégorie « français et anglais » de la PLOP. La personne qui ne connaît aucune des langues officielles et dont la langue maternelle n'est pas une langue officielle est rangée dans la catégorie « aucune ».

Tout en reconnaissant que la définition du francophone s'avère un processus identitaire complexe difficilement saisissable, nous nous proposons de présenter quelques définitions statistiques possibles du francophone en prenant en considération les variables que l'on trouve dans les enquêtes de Statistique Canada. Sur la base de cette présentation, nous soumettons à la réflexion ces définitions afin de retenir les plus pertinentes, sachant que les divers contextes de recherche et d'intervention peuvent influencer sur ce choix des définitions. Les autorités gouvernementales pourront s'en inspirer pour mettre en place, sur leur fondement, des politiques publiques et créer des services destinés à cette population.

Contexte

Ce projet s'inscrit dans la suite de celui que nous avons réalisé en 2006 pour le Consortium national de formation en santé (CNFS). Il constitue une actualisation à partir des données du recensement de 2006.

Il découle d'une préoccupation qui avait été exprimée au CNFS et à plusieurs chercheurs concernant la façon de définir les francophones vivant en situation minoritaire et, conséquemment, de quantifier leur poids démographique à des fins de recherche et d'interventions en matière de santé. Saisie de cette difficulté, la Commission conjointe de

recherche sur la santé des francophones en situation minoritaire a recommandé qu'on entame un processus d'examen de la question.

L'objectif vise à éclairer et à alimenter la réflexion sur les méthodes de définition statistique d'un francophone vivant en situation minoritaire employées dans les vastes enquêtes ainsi que dans les services et les organismes, puis à présenter différents procédés et leurs conséquences de sorte à être en mesure de proposer des solutions. Ces procédés techniques ont été soumis en 2006 à un groupe d'experts provenant de divers secteurs et partenaires intéressés aux questions relatives à la santé des francophones vivant en situation minoritaire, dont Statistique Canada, Santé Canada, le Commissariat aux langues officielles, le Consortium national de formation en santé, la Société Santé en français, la Fédération des communautés francophones et acadiennes et Patrimoine canadien. Sur recommandation de la Commission conjointe de recherche, le Consortium national de formation en santé et la Société Santé en français ont adopté le document et assuré sa diffusion.

Description des variables linguistiques

Pour mener à bien la réflexion sur le choix des variables linguistiques qu'il conviendrait de privilégier en vue de définir statiquement le francophone, il importe d'abord de prendre connaissance des variables utilisées par Statistique Canada aux fins du recensement ou dans ses enquêtes statistiques.

Variables³

Langue maternelle : Première langue apprise à la maison dans l'enfance et **encore comprise** par le recensé au moment du recensement.

Langue parlée à la maison : Langue que le recensé parlait **le plus souvent** à la maison ou **de façon régulière** au moment du recensement.

Connaissance des langues officielles : Indique si le recensé peut soutenir une conversation en français seulement, en anglais seulement, en français et en anglais, ou dans aucune des deux langues officielles du Canada.

Langue de travail : Cette question a trait à la langue le plus souvent parlée au travail par le recensé au moment du recensement. Des données sur les autres langues utilisées au travail de façon régulière ont aussi été recueillies. La variable porte sur la population active (personnes de 15 ans et plus sur le marché du travail). La langue de travail a été mesurée pour la première fois au recensement de 2001.

Deux questionnaires servent à recueillir les données du recensement. Un premier, court, contient des questions posées à toute la population, dont celle concernant la langue maternelle. Les autres variables linguistiques sont mesurées à partir de questions posées à un échantillon de 20 % de la population canadienne. Ces autres variables sont recueillies dans ce qui est communément appelé le questionnaire long.

Première langue officielle parlée : Se reporter à l'annexe A pour la description que donne

Statistique Canada de la construction de cette variable.

Méthodes définitives des francophones

Voici des définitions possibles des francophones selon les variables utilisées dans le recensement et les enquêtes de Statistique Canada.

Langue maternelle

La langue maternelle est une variable largement employée pour identifier les francophones.

Avantage : La variable permet de regrouper les personnes qui ont appris le français comme première langue et qui la comprennent toujours.

Désavantage : Elle retient également les personnes qui peuvent comprendre le français sans pouvoir le parler. En outre, sont exclues les personnes qui ne sont pas de langue maternelle française, mais qui connaissent le français, qui le parlent le plus souvent ou régulièrement à la maison ou dont le français est la première langue officielle parlée.

Incidence statistique : Le nombre de francophones s'élève à **1 020 580** en 2001 et à **1 012 540** en 2006 (se reporter au tableau 1). Le nombre de francophones au regard de la langue maternelle est en baisse dans toutes les provinces, sauf en Alberta, en Colombie-Britannique et au Yukon.

Notons que, dans plusieurs documents de Statistique Canada, la pratique courante est de

³ Source : Statistique Canada.



répartir entre les anglophones et les francophones les personnes dont la langue maternelle correspond aux deux langues officielles.

Tableau 1
Langue maternelle⁴

Provinces	2001			2006		
	Français ⁵	Français et anglais ⁶	Total	Français	Français et anglais	Total
Terre-Neuve-et-Labrador	2 180	345	2 525	1 920	310	2 230
Île-du-Prince-Édouard	5 665	435	6 100	5 370	510	5 880
Nouvelle-Écosse	34 155	2 595	36 750	32 675	2 240	34 915
Nouveau-Brunswick	236 770	5 290	242 060	233 095	4 475	237 570
Ontario	493 630	40 335	533 965	496 600	36 255	532 855
Manitoba	44 775	2 780	47 555	44 390	2 720	47 110
Saskatchewan	18 040	1 490	19 530	16 300	1 275	17 575
Alberta	59 735	6 255	65 990	62 550	5 885	68 435
Colombie-Britannique	56 105	7 525	63 630	56 585	6 710	63 295
Yukon	890	95	985	1 115	110	1 225
Territoires du Nord-Ouest	970	95	1 065	985	50	1 035
Nunavut	405	20	425	390	25	415
Canada, moins le Québec	953 300	67 245	1 020 545	951 975	60 565	1 012 540

⁴ Les données utilisées dans ce document proviennent du CD-ROM de Patrimoine canadien, *Recensement 2001 Tableaux personnalisés*. AO 4234. Ces tableaux ont été dressés à partir de l'échantillon de 20 % de la population et du CD-ROM de Statistique Canada, *Portrait des communautés de langue officielle au Canada, Recensement 2006*. 92-592-XVB2006057, tableaux dressés eux aussi à partir de l'échantillon de 20 % de la population

⁵ Sauf indication contraire, les répondants de langues française, anglaise ou anglaise et française incluent les réponses uniques et multiples. Dans ce document, les francophones de langue maternelle comprennent aussi ceux qui ont le français et une autre langue comme langue maternelle.

⁶ Langue anglaise et française et langue anglaise, française et autres

Connaissance des langues officielles

Cette variable permet de regrouper les personnes capables de soutenir une conversation en français. Ne portant que sur les langues officielles, cette question retient quatre catégories de personnes, celles qui ne connaissent que le français, celles qui ne connaissent que l'anglais, celles qui connaissent le français et l'anglais et celles qui ne peuvent soutenir une conversation ni en anglais ni en français.

Avantage : Elle regroupe les personnes qui peuvent s'exprimer oralement en français. Cette définition inclut les parlants français, définis en fonction de leur capacité linguistique orale perçue (parler et comprendre).

Désavantage : Il s'agit d'une variable construite sur la perception des répondants de pouvoir participer à une conversation (variable subjective), ce qui n'est pas garant d'une évaluation « objective » de cette compétence.

En outre, elle ne permet pas d'étudier la population francophone, car ceux qui peuvent soutenir une conversation en français ne s'identifient pas nécessairement à cette

communauté linguistique. Leur langue maternelle peut être autre.

Enfin, il n'est pas possible de distinguer, parmi ceux qui connaissent les deux langues officielles, le nombre de francophones (selon la langue maternelle, par exemple).

Incidence statistique : Si on considère le nombre de personnes qui connaissent uniquement le français, cette variable représente le nombre le plus faible de francophones, car la majorité des francophones connaissent les deux langues officielles (**130 985** francophones unilingues en 2006 comparativement à **2 561 975** personnes bilingues). Ces nombres étaient de **115 175** francophones unilingues et **2 430 990 personnes bilingues** en 2001 (se reporter au tableau 2). Le nombre de personnes connaissant le français a augmenté dans toutes les provinces, à l'exception de la Saskatchewan. Il est à noter, cependant, que plusieurs de ces personnes peuvent être de langue maternelle anglaise ou autres, ce qui ne fait pas d'elles des francophones. En retenant les personnes de langue maternelle anglaise ou autres, cette variable montre toutefois le degré d'attraction du français pour elles.



Tableau 2
Connaissance du français

Provinces	2001			2006		
	Français uniquement	Français et anglais	Total	Français uniquement	Français et anglais	Total
Terre-Neuve-et-Labrador	145	20 890	21 035	85	23 680	23 765
Île-du-Prince-Édouard	95	15 990	16 085	60	17 100	17 160
Nouvelle-Écosse	790	90 265	91 055	1 005	95 010	96 015
Nouveau-Brunswick	66 415	245 870	312 285	73 755	240 085	313 840
Ontario	42 305	1 319 715	1 362 020	49 210	1 377 330	1 426 540
Manitoba	1 250	102 845	104 095	1 930	103 525	105 455
Saskatchewan	360	49 000	49 360	485	47 455	47 940
Alberta	1 895	202 905	204 800	2 200	222 885	225 085
Colombie-Britannique	1 810	269 365	271 175	2 075	295 645	297 720
Yukon	45	2 895	2 940	105	3 445	3 550
Territoires du Nord-Ouest	40	3 130	3 170	55	3 665	3 720
Nunavut	25	1 010	1 035	20	1 165	1 185
Canada, moins le Québec	115 175	2 323 875	2 439 050	130 985	2 430 990	2 561 975

Langue parlée à la maison

La langue parlée le plus souvent à la maison est mesurée depuis le recensement de 1971. Depuis le recensement de 2001, les personnes peuvent indiquer une ou des langues parlées régulièrement à la maison en plus de celles qui sont parlées le plus souvent. Ainsi, une personne de langue maternelle francophone peut parler le plus souvent en anglais à la maison (si le conjoint est anglophone, par exemple) et parler le français régulièrement (à son enfant, par exemple). En combinant les données des deux questions, on peut identifier

les personnes qui parlent le français à la maison au moins régulièrement.

Langue parlée le plus souvent à la maison

Avantage : La langue parlée à la maison constitue un bon indicateur de la vitalité d'une langue. C'est cette variable qui est mise en relation avec la langue maternelle pour estimer le taux de continuité linguistique ou celui du transfert linguistique.

Désavantage : Cette définition n'inclut pas les francophones qui parlent l'anglais ou une autre

langue le plus souvent à la maison (en raison de leur situation d'exogamie, par exemple).

Incidence statistique : **589 665** personnes qui parlent uniquement le français à la maison en 2001 et **584 790** en 2006 (se reporter au tableau 3). Si on y ajoute ceux qui parlent le français et l'anglais le plus souvent à la maison,

ces totaux sont respectivement de 641 835 et 631 080. Entre 2001 et 2006, une baisse s'observe dans les provinces allant de l'est jusqu'à la Saskatchewan. Les provinces d'Alberta et de la Colombie-Britannique tout comme les trois territoires enregistrent une hausse de locuteurs francophones à la maison.

Tableau 3
Personnes parlant le français le plus souvent à la maison

Provinces	2001			2006		
	Français	Français et anglais	Total	Français	Français et anglais	Total
Terre-Neuve-et-Labrador	895	205	1 100	655	180	835
Île-du-Prince-Édouard	2 710	215	2 925	2 680	150	2 830
Nouvelle-Écosse	19 025	1 590	20 615	17 245	1 335	18 580
Nouveau-Brunswick	215 125	5 380	220 505	211 790	4 325	216 115
Ontario	292 905	33 125	326 030	292 100	29 455	321 555
Manitoba	19 765	2 355	22 120	19 625	1 925	21 550
Saskatchewan	4 415	800	5 215	3 910	865	4 775
Alberta	18 935	3 800	22 735	19 780	3 735	23 515
Colombie-Britannique	14 900	4 610	19 510	15 790	4 200	19 990
Yukon	415	30	445	540	65	605
Territoires du Nord-Ouest	355	50	405	445	40	485
Nunavut	220	10	230	230	15	245
Canada, moins le Québec	589 675	52 185	641 860	584 790	46 290	631 080



Langue parlée à la maison au moins régulièrement

Le nombre de personnes parlant le français à la maison au moins régulièrement s'obtient en additionnant le nombre de personnes qui parlent le français le plus souvent avec celui des personnes qui parlent régulièrement à la maison.

Avantage : Permet d'estimer le nombre de personnes qui parlent le **plus souvent** ou **régulièrement** le français à la maison. Cette variable tient compte du facteur d'exogamie qui a très souvent pour effet de favoriser l'anglais comme langue parlée à la maison sans nécessairement empêcher l'usage régulier du français (par exemple, entre le conjoint francophone et les enfants). Cette variable constitue un indicateur de la vitalité du français, la transmission de la langue reposant en grande partie sur l'usage de cette langue à la maison.

Désavantage : Ne nous renseigne pas sur la langue maternelle des personnes recensées et peut exclure des personnes dont le français est

la langue maternelle et qui continuent de l'employer à l'extérieur du foyer (au travail par exemple).

Incidence statistique : **978 360** personnes en tout parlaient le français à la maison au moins régulièrement en 2001 et **998 670**, en 2006 (se reporter au tableau 4). Ces chiffres incluent les personnes qui parlent le français et l'anglais au moins régulièrement à la maison (celles-ci parlant une autre langue que le français ou l'anglais le plus souvent à la maison). Contrairement à ce que nous avons observé dans le cas de la langue parlée le plus souvent à la maison, la tendance concernant le français parlé au moins régulièrement à la maison est en hausse. Les chiffres sont cependant en baisse dans plusieurs provinces, dont la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, et la Saskatchewan. Notons, toutefois, que, dans certaines provinces et dans des territoires (Terre-Neuve-et-Labrador, Nouveau-Brunswick, Ontario, Yukon et Nunavut), le nombre de personnes parlant le français à la maison au moins régulièrement peut même être supérieur au nombre de francophones selon la langue maternelle.

Tableau 4
Personnes parlant le français à la maison au moins régulièrement

Provinces	2001			2006		
	Français ⁷	Français et anglais	Total	Français	Français et anglais	Total
Terre-Neuve-et-Labrador	2860	215	3075	2 910	180	3 090
Île-du-Prince-Édouard	4 980	215	5 195	5 095	150	5 245
Nouvelle-Écosse	32 050	1 630	33 680	32 060	1 465	33 525
Nouveau-Brunswick	240 235	5 450	245 685	239 685	4 425	244 110
Ontario	491 080	37 575	528 655	509 260	34 765	544 025
Manitoba	37 360	2 440	39 800	37 505	1 970	39 475
Saskatchewan	12 630	855	13 485	11 745	980	12 725
Alberta	48 845	4 045	52 890	52 560	4 130	56 690
Colombie-Britannique	48 430	5 180	53 610	52 070	5 030	57 100
Yukon	835	30	865	1 190	65	1 255
Territoires du Nord-Ouest	925	60	985	940	55	995
Nunavut	415	20	435	420	15	435
Canada, moins le Québec	920 645	57 715	978 360	945 440	53 230	998 670

⁷ Comme pour la langue maternelle, la catégorie « français » inclut les personnes qui parlent le français uniquement ainsi que le français et une autre langue que l'anglais. Le même raisonnement s'applique pour les personnes qui parlent l'anglais et le français à la maison.



Première langue officielle parlée

Rappelons que cette variable est dérivée de trois questions posées au recensement : la connaissance de la langue, la langue maternelle et la langue le plus souvent parlée à la maison (se reporter à l'annexe A).

Avantages

- Elle permet de regrouper les francophones qui ne sont pas de langue maternelle française.
- Elle permet de classer ceux qui connaissent les deux langues officielles en tenant compte de leur langue maternelle et, si la langue maternelle est bilingue, en fonction de la langue parlée à la maison.

Désavantages

- La définition fait perdre les francophones dont l'anglais et le français sont la langue maternelle et qui parlent l'anglais le plus souvent à la maison. On perd ainsi beaucoup d'enfants d'ayants droit de foyers exogames au sens de l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*. Cette situation s'explique par la dominance de l'anglais comme langue d'usage dans la plupart des familles exogames hors Québec. Notons que la définition selon la langue maternelle peut aussi omettre des enfants d'ayants droit francophones quand leur langue maternelle n'est pas le français.

- Le nom de cette variable prête à confusion en donnant à entendre que les répondants parlent davantage une langue en particulier, alors qu'il s'agit surtout de mesurer le potentiel linguistique du répondant. C'est seulement lorsqu'on prend en compte la langue parlée à la maison (qui représente le troisième critère de catégorisation des personnes recensées) que nous déterminons la fréquence d'emploi de la langue, sans compter que cette situation ne vise qu'une faible proportion de la population.

Incidence statistique : Si on inclut comme francophones les personnes dont la première langue officielle parlée est le français ainsi que le français et l'anglais, leur nombre s'élève à **1 038 955** en 2001 et à **1 053 790** en 2006 (se reporter au tableau 5). Dans les provinces et les territoires où l'immigration est plus élevée, le nombre de personnes dont le français est la première langue officielle parlée tend à être supérieur au nombre de personnes dont le français est la langue maternelle. Tel est particulièrement le cas en Ontario et en Colombie-Britannique. Dans ces deux provinces, nous observons, en outre, une hausse de francophones selon la PLOP entre 2001 et 2006, ce qui est vrai aussi dans les trois territoires.

Tableau 5
Nombre de francophones selon la première langue officielle parlée

	2001			2006		
	Français	Français et anglais	Total	Français	Français et anglais	Total
Terre-Neuve-et-Labrador	2 055	100	2 155	1 835	195	2 030
Île-du-Prince-Édouard	5 235	80	5 315	5 085	95	5 180
Nouvelle-Écosse	33 175	1 185	34 360	31 510	1 425	32 935
Nouveau-Brunswick	237 620	1 665	239 285	234 155	1 945	236 100
Ontario	489 905	75 605	565 510	497 150	80 890	578 040
Manitoba	42 415	1 940	44 355	42 125	1 985	44 110
Saskatchewan	16 205	685	16 890	14 475	745	15 220
Alberta	55 650	6 355	62 005	58 575	8 425	67 000
Colombie-Britannique	51 975	14 795	66 770	53 060	17 345	70 405
Yukon	850	65	915	1 120	120	1 240
Territoires du Nord-Ouest	875	80	955	950	115	1 065
Nunavut	380	60	440	385	80	465
Canada, moins le Québec	936 340	102 615	1 038 955	940 445	113 370	1 053 815

Langue parlée au travail

Depuis le recensement de 2001, nous avons accès aux données relatives à la langue parlée au travail. Comme pour la langue d'usage à la maison, les questions portent sur la langue le plus souvent et régulièrement parlée.

Langue parlée le plus souvent au travail

Avantage : La langue parlée au travail représente une mesure déterminante de la vitalité linguistique dans un espace, à savoir

l'économie, qui contribue à l'assimilation ou à la continuité linguistique.

Désavantage : Cette variable porte sur la population active (des personnes qui ont 15 ans et plus), c'est-à-dire sur une faible portion de la population.

Incidence statistique : **295 960** personnes parlent le plus souvent le français ou le français et l'anglais au travail en 2006 comparativement à **286 425** en 2001. Cette hausse s'observe dans toutes les provinces,



sauf en Nouvelle-Écosse (se reporter au tableau 6).

Tableau 6
Nombre de francophones selon la langue parlée le plus souvent au travail

	2001			2006		
	Français	Français et anglais	Total	Français	Français et anglais	Total
Terre-Neuve-et-Labrador	705	230	935	860	275	1 135
Île-du-Prince-Édouard	1 110	290	1 400	1 055	435	1 490
Nouvelle-Écosse	7 360	2 130	9 490	7 020	2 220	9 240
Nouveau-Brunswick	94 195	16 465	110 660	99 085	12 740	111 825
Ontario	88 980	49 490	138 470	98 200	44 495	142 695
Manitoba	6 360	1 780	8 140	7 320	1 665	8 985
Saskatchewan	1 770	375	2 145	1 945	590	2 535
Alberta	4 995	2 500	7 495	5 595	2 960	8 555
Colombie-Britannique	4 650	2 675	7 325	5 650	3 330	8 980
Yukon	110	65	175	190	40	230
Territoires du Nord-Ouest	120	30	150	185	25	210
Nunavut	40	0	40	70	10	80
Canada, moins le Québec	210 430	76 020	286 450	227 180	68 795	295 975

Langue parlée au moins régulièrement au travail

Le nombre de personnes qui parlent le français au travail au moins régulièrement s'obtient en additionnant le nombre de personnes qui parlent le français le plus souvent à celui des personnes qui parlent régulièrement le français au travail.

Cette variable permet d'évaluer le nombre de personnes qui parlent le français au travail au moins régulièrement.

Avantage : Elle permet de connaître le nombre de personnes qui font un usage au moins régulier du français au travail.

Désavantage : Elle porte sur la population active (des personnes qui ont 15 ans et plus), c'est-à-dire sur une faible portion de la population, et exclut les personnes qui

connaissent le français ou dont le français est la langue maternelle, mais sans le parler au travail.

Incidence statistique : Le nombre de personnes qui parlent en français au travail au moins régulièrement était de **700 850** en 2006 et de **639 149** en 2001. Cette hausse s'observe dans toutes les provinces.

Tableau 7
Nombre de francophones selon la langue parlée au travail au moins régulièrement

	2001			2006		
	Français	Français et anglais	Total	Français	Français et anglais	Total
Terre-Neuve-et-Labrador	2 815	230	3 045	3 730	275	4 005
Île-du-Prince-Édouard	3 720	290	4 010	4 115	435	4 550
Nouvelle-Écosse	20 295	2 150	22 445	21 370	2 240	23 610
Nouveau-Brunswick	133 305	16 475	149 780	143 615	12 755	156 370
Ontario	331 525	49 780	381 305	366 530	44 815	411 345
Manitoba	20 080	1 820	21 900	22 305	1 675	23 980
Saskatchewan	6 165	375	6 540	6 400	590	6 990
Alberta	25 530	2 525	28 055	29 540	2 980	32 520
Colombie-Britannique	27 955	2 735	30 690	32 165	3 440	35 605
Yukon	565	65	630	790	50	840
Territoires du Nord-Ouest	510	30	540	665	25	690
Nunavut	300	0	300	335	10	345
Canada, moins le Québec	572 800	76 475	649 275	631 570	69 280	700 850



Définitions fondées sur des combinaisons et des croisements de variables

Rappelons que nous avons présenté précédemment une définition qui combine plusieurs variables linguistiques. Il s'agit de la première langue officielle parlée. Nous pouvons envisager d'autres définitions statistiques des francophones, en croisant les variables, dont certaines optimisent le nombre de francophones. En voici quelques-unes qui présentent une certaine pertinence.

Langue maternelle et connaissance des langues officielles

Description : Personnes de langue maternelle française et française et anglaise qui connaissent toujours le français, plus les personnes qui connaissent le français sans être de langue maternelle française ou anglaise. Cette combinaison retient les personnes de langue maternelle aussi bien française que française et anglaise qui connaissent encore le français (français seulement et français et

anglais), en ajoutant les personnes qui ne sont pas de langue maternelle française ou anglaise et qui connaissent le français.

Avantage : Cette combinaison procure une mesure du nombre de francophones, en mettant l'accent sur la connaissance du français chez les personnes ayant le français comme langue maternelle et en retenant les nouveaux arrivants dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais et qui connaissent le français.

Désavantage : Elle ne tient pas compte des enfants des ayants droit au sens de l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés* dont l'anglais est la langue maternelle et des francophones de langue maternelle qui ne connaissent plus le français. Elle peut retenir aussi des personnes qui connaissent le français sans le parler régulièrement.

Incidence statistique : Suivant cette combinaison, il y a **1 233 685** francophones en 2001 et **1 269 400** en 2006 (se reporter aux tableaux 8 et 9).

Tableau 8
Nombre de francophones selon la langue maternelle et la connaissance des langues officielles
(recensement de 2001)

Provinces	Langue maternelle Français		Langue maternelle Anglais et Français		Langue maternelle Autres		Total
	CLO Français	CLO Anglais et français	CLO Français	CLO Anglais et français	CLO Français	CLO Anglais et français	
Terre-Neuve-et-Labrador	120	1 870	0	265	15	355	2 625
Île-du-Prince-Édouard	95	5 095	0	310	5	210	5 715
Nouvelle-Écosse	720	32 000	10	2 175	40	2 810	37 755
Nouveau-Brunswick	66 000	169 230	110	4 750	85	2 090	242 265
Ontario	36 230	438 540	180	33 540	5 365	182 070	695 925
Manitoba	1 090	40 815	0	2 090	140	6 355	50 490
Saskatchewan	265	15 720	0	1 135	80	2 345	19 545
Alberta	1 480	53 050	25	4 745	355	19 040	78 695
Colombie-Britannique	1 035	49 180	25	5 720	680	41 225	97 865
Yukon	35	790	10	60	0	215	1 110
Territoires du Nord-Ouest	35	825	0	80	5	220	1 165
Nunavut	20	345	0	20	5	140	530
Canada, moins le Québec	107 130	807 460	350	54 885	6 740	257 090	1 233 655



Tableau 9
Nombre de francophones selon la langue maternelle et la connaissance des langues officielles
(recensement de 2006)⁸

Provinces	Langue maternelle Français		Langue maternelle Anglais et Français		Langue maternelle Autres		Total
	CLO Français	CLO Anglais et français	CLO Français	CLO Anglais et français	CLO Français	CLO Anglais et français	
Terre-Neuve-et-Labrador	75	1 730	0	200	0	655	2 660
Île-du-Prince-Édouard	55	4 980	0	345	0	265	5 645
Nouvelle-Écosse	970	30 190	0	1 795	35	3 425	36 415
Nouveau-Brunswick	73 065	158 605	90	4 040	515	3 100	239 415
Ontario	43 225	436 870	225	30 280	5 430	206 090	722 120
Manitoba	1 715	39 770	0	2 065	175	6 650	50 375
Saskatchewan	415	13 925	0	835	60	2 515	17 750
Alberta	1 680	55 140	30	4 390	465	23 800	85 505
Colombie-Britannique	1 375	49 920	20	4 860	595	49 425	106 195
Yukon	85	990	0	75	20	310	1 480
Territoires du Nord-Ouest	40	875	0	35	15	310	1 275
Nunavut	0	350	0	15	20	180	565
Canada, moins le Québec	122 700	793 345	365	48 935	7 325	296 725	1 269 395

⁸ Méthode de calcul : Nous avons croisé les variables langue maternelle et connaissance des langues officielles pour ne retenir, parmi ceux qui sont de langue maternelle française, que ceux qui connaissent le français.

Langue maternelle et langue parlée à la maison

Certains chercheurs peuvent effectuer des analyses sur les francophones (selon la langue maternelle) qui parlent le plus souvent ou régulièrement le français ou le français et l'anglais à la maison. Si nous retenons parmi ceux qui ont répondu le français et le français et l'anglais à la question visant à déterminer la langue maternelle, voici les francophones qu'il est permis de qualifier d'actifs.

Avantage : On retient les francophones de langue maternelle qui parlent le français au foyer.

Désavantage : Cette combinaison exclut les francophones qui parlent l'anglais à la maison du fait d'une exogamie de même que les enfants d'ayants droit dont le français n'est pas la langue maternelle ou qui ne parlent pas le français à la maison. De plus, elle ne tient pas compte des personnes dont la langue maternelle n'est pas le français, mais qui, à la maison, parlent le plus souvent ou régulièrement le français.

Incidence statistique : Suivant cette définition, il y avait **603 650** francophones en 2001 et **618 160** en 2006 (se reporter au tableau 10).



Tableau 10

Nombre de francophones selon la langue maternelle et la langue parlée le plus souvent à la maison

	2001			2006		
	Langue parlée le plus souvent à la maison Français	Langue parlée le plus souvent à la maison Français et anglais	Total	Langue parlée le plus souvent à la maison Français	Langue parlée le plus souvent à la maison Français et anglais	Total
Terre-Neuve-et-Labrador	795	90	885	605	85	690
Île-du-Prince-Édouard	2 560	175	2 735	2 590	125	2 715
Nouvelle-Écosse	18 045	1 150	19 195	16 360	1 000	17 360
Nouveau-Brunswick	210 290	4 320	214 610	205 820	3 505	209 325
Ontario	276 910	24 720	301 630	273 470	21 425	294 895
Manitoba	18 990	1 835	20 825	18 555	1 490	20 045
Saskatchewan	4 145	595	4 740	3 670	645	4 315
Alberta	17 275	2 750	20 025	17 655	2 440	20 095
Colombie-Britannique	12 915	3 120	16 035	13 790	2 585	16 375
Yukon	380	15	395	495	50	545
Territoires du Nord-Ouest	330	40	370	420	10	430
Nunavut	195	10	205	180	10	190
Canada, moins le Québec	562 835	38 840	601 675	553 610	33 365	586 975

Nous pouvons ajouter à ces francophones actifs ceux qui parlent régulièrement le français à la maison. Nous pouvons comptabiliser le nombre de francophones actifs selon la langue parlée à la maison **au moins régulièrement**.

Avantage : Cette combinaison permet de retenir tous les francophones de langue maternelle qui parlent le français au foyer au moins régulièrement.

Désavantage : La définition exclut les francophones qui parlent l'anglais du fait d'une exogamie de même que les enfants d'ayants droit dont le français n'est pas la langue maternelle ou qui ne parlent pas le français à la maison. De plus, elle ne tient pas compte des personnes qui parlent régulièrement le français, mais dont le français n'est pas la langue maternelle.

Incidence statistique : Suivant cette définition, **775 850** en 2006 (se reporter au tableau 11).
il y avait **746 815** francophones en 2001 et

Tableau 11
Nombre de francophones selon la langue maternelle et
selon la langue parlée au moins régulièrement à la maison

	2001			2006		
	Langue parlée à la maison au moins régulièrement Français	Langue parlée à la maison au moins régulièrement Français et anglais	Total	Langue parlée à la maison au moins régulièrement Français	Langue parlée à la maison au moins régulièrement Français et anglais	Total
Terre-Neuve-et-Labrador	1 295	90	1 385	1 235	85	1 320
Île-du-Prince-Édouard	3 680	175	3 855	3 685	125	3 810
Nouvelle-Écosse	25 010	1 150	26 160	23 430	1 000	24 430
Nouveau-Brunswick	223 340	4 320	227 660	220 350	3 515	223 855
Ontario	371 925	25 205	397 130	376 450	21 980	398 430
Manitoba	28 640	1 835	30 475	28 880	1 505	30 380
Saskatchewan	8 350	595	8 945	7 080	655	7 735
Alberta	31 605	2 770	34 375	33 110	2 480	35 590
Colombie-Britannique	26 930	3 185	30 115	27 720	2 685	30 400
Yukon	570	15	585	810	50	860
Territoires du Nord-Ouest	585	50	635	615	10	625
Nunavut	280	10	290	250	10	260
Canada, moins le Québec	722 195	39 410	761 605	723 635	34 105	757 740



Français ou langue non officielle comme langue maternelle et langue parlée le plus souvent à la maison

Plutôt que de limiter la définition du francophone aux personnes de langue maternelle française parlant le français à la maison, il est possible de l'élargir en retenant les personnes de langue maternelle française et celles qui, sans être de langue maternelle française, parlent le plus souvent ou régulièrement le français à la maison. Nous avons également ajouté les personnes qui parlent aussi le plus souvent ou régulièrement l'anglais et le français à la maison tout en excluant la langue maternelle française, pour ne pas compter deux fois les mêmes personnes, et la langue maternelle anglaise, pour ne pas intégrer les anglophones. Voici d'abord les données selon la langue parlée le plus souvent à la maison.

Avantage : Cette combinaison permet d'intégrer aux personnes de langue maternelle française les personnes dont la langue maternelle est une langue non officielle et qui parlent le plus souvent le français à la maison.

Désavantage : Elle exclut les personnes qui connaissent le français, mais qui ne le parlent pas à la maison.

Incidence statistique : Le nombre de personnes dont la langue maternelle est le français ou une langue non officielle et qui parlent le français le plus souvent à la maison s'élève à **1 035 795** en 2001 et à **1 031 720** en 2006, si on tient compte des personnes qui parlent l'anglais et le français le plus souvent à la maison. Malgré cette apparente stabilité intercensitaire à l'échelle nationale, les données provinciales montrent des variations (se reporter tableau 12).

Tableau 12
Nombre de francophones selon la langue maternelle (LM) et la
langue parlée le plus souvent à la maison⁹

Provinces	2001				2006			
	LM Français et Français et anglais	Langue parlée le plus souvent à la maison Français	Langue parlée le plus souvent à la maison Anglais et français	Total	LM Français et Français et anglais	Langue parlée le plus souvent à la maison Français	Langue parlée le plus souvent à la maison Anglais et français	Total
Terre-Neuve-et-Labrador	2 525	0	15	2 540	2 230	10	0	2 240
Île-du-Prince-Édouard	6 100	10	15	6 125	5 880	5	0	5 885
Nouvelle-Écosse	36 750	140	45	36 935	34 915	115	15	35 045
Nouveau-Brunswick	242 060	425	30	242 515	237 570	1 045	65	238 680
Ontario	533 965	7 725	3 240	544 930	532 855	10 425	3 215	546 495
Manitoba	47 555	205	165	47 925	47 110	445	155	47 710
Saskatchewan	19 530	70	70	19 670	17 575	85	50	17 710
Alberta	65 990	695	465	67 150	68 435	1 075	550	70 060
Colombie-Britannique	63 630	1 115	740	65 485	63 295	1 135	695	65 125
Yukon	985	15	15	1 015	1 225	20	0	1 245
Territoires du Nord-Ouest	1 065	0	0	1 065	1 035	15	20	1 070
Nunavut	425	15	0	440	415	35	5	455
Canada, moins le Québec	1 020 545	10 415	4 790	1 035 750	1 012 540	14 395	4 755	1 031 690

⁹ Méthode de calcul : La population francophone regroupe les francophones selon la langue maternelle, les personnes qui parlent le plus souvent le français à la maison (en excluant les personnes dont la langue maternelle est le français et (ou) l'anglais) et les personnes qui parlent le français et l'anglais le plus souvent à la maison (en excluant les personnes dont la langue maternelle est le français et (ou) l'anglais).



Langue maternelle et langue parlée à la maison au moins régulièrement

Si nous ajoutons les personnes qui parlent régulièrement le français à la maison, la définition du francophone s'élargit.

Avantage : Cette combinaison permet d'intégrer aux personnes de langue maternelle française les personnes ayant une autre langue maternelle qui parlent le plus souvent ou régulièrement le français à la maison.

Désavantage : La variable inclut les francophones de langue maternelle qui peuvent comprendre le français sans pouvoir le parler.

Incidence statistique : Le nombre de personnes qui sont de langue maternelle française et qui parlent le français le plus souvent ou régulièrement à la maison s'élève à **1 047 135** en 2001 et à **1 051 195** en 2006 (se reporter au tableau 13).

Tableau 13
Nombre de francophones selon la langue maternelle (LM) et la
langue parlée au moins régulièrement à la maison¹⁰

Provinces	2001				2006			
	LM Français et Français et anglais	Langue parlée au moins régulièrement à la maison Français	Langue parlée au moins régulièrement à la maison Anglais et français	Total	LM Français et Français et anglais	Langue parlée au moins régulièrement à la maison Français	Langue parlée au moins régulièrement à la maison Anglais et français	Total
Terre-Neuve-et-Labrador	2 525	55	25	2 605	2 230	50	0	2 280
Île-du-Prince-Édouard	6 100	40	15	6 155	5 880	45	10	5 935
Nouvelle-Écosse	36 750	460	75	37 285	34 915	455	135	35 505
Nouveau-Brunswick	242 060	725	90	242 875	237 570	1 505	165	239 240
Ontario	533 965	29 355	6 985	570 305	532 855	32 460	7 755	573 070
Manitoba	47 555	1 845	240	49 640	47 110	1 455	190	48 755
Saskatchewan	19 530	670	125	20 325	17 575	650	130	18 355
Alberta	65 990	3 885	2 680	70 555	68 435	4 075	870	73 380
Colombie-Britannique	63 630	6 505	1 245	71 380	63 295	6 355	1 410	71 060
Yukon	985	45	15	1 045	1 225	50	0	1 275
Territoires du Nord-Ouest	1 065	40	0	1 105	1 035	50	35	1 120
Nunavut	425	40	10	475	415	55	5	475
Canada, moins le Québec	1 020 545	43 685	9 480	1 073 710	1 012 540	47 165	10 665	1 070 370

¹⁰ Méthode de calcul : Les personnes de langue maternelle s'additionnent aux personnes qui parlent au moins régulièrement le français et le français et l'anglais à la maison.



Connaissance des langues officielles et langue maternelle

Il convient de le répéter, la variable connaissance des langues officielles a pour désavantage de ne pas permettre de discerner parmi ceux qui connaissent le français ceux dont le français est la langue maternelle. Aussi avons-nous procédé à un croisement qui autorise cette distinction.

Description : Connaissance de la langue française uniquement, plus les personnes qui connaissent les deux langues officielles et qui sont de langue maternelle française, plus les personnes qui connaissent le français et l'anglais et qui sont de langue maternelle anglaise et française.

Avantage : Cette combinaison permet de comptabiliser le nombre de personnes de langue maternelle française parmi celles qui connaissent les deux langues officielles.

Désavantage : Elle ne retient pas les personnes de langue maternelle française qui ne connaissent plus la langue française.

Incidence statistique : Cette combinaison donne **922 630** francophones en 2001, et **924 330** en 2006. En retenant aussi les personnes qui connaissent les deux langues officielles et dont les deux langues officielles sont la langue maternelle, on obtient **977 610** francophones ou bilingues en 2001 et **973 265** en 2006 (se reporter aux tableaux 14 et 15).

Tableau 14
Nombre de francophones selon la connaissance de la langue (CLO) et la langue maternelle (LM)
(recensement de 2001)¹¹

Provinces	CLO Français uniquement	CLO Français et anglais et LM française	Total	CLO Français et anglais et LM Français et anglais	Total
Terre-Neuve-et-Labrador	145	1 865	2 010	270	2 280
Île-du-Prince-Édouard	95	5 100	5 195	310	5 505
Nouvelle-Écosse	790	32 000	32 790	2 170	34 960
Nouveau-Brunswick	66 415	169 225	235 640	4 755	240 395
Ontario	42 305	438 540	480 845	33 535	514 380
Manitoba	1 250	40 810	42 060	2 095	44 155
Saskatchewan	360	15 720	16 080	1 130	17 210
Alberta	1 895	53 045	54 940	4 745	59 685
Colombie-Britannique	1 810	49 185	50 995	5 720	56 715
Yukon	45	790	835	55	890
Territoires du Nord-Ouest	40	830	870	75	945
Nunavut	25	345	370	20	390
Canada, moins le Québec	115 175	807 460	922 635	54 885	977 520

¹¹ Méthode de calcul : Croisement de variables qui soustrait des personnes qui connaissent le français ou le français et l'anglais celles qui sont de langue maternelle française ou française et anglaise.



Tableau 15
Nombre de francophones selon la connaissance de la langue (CLO) et la langue maternelle (LM)
(recensement de 2006)

Provinces	CLO Français	CLO Français et anglais et LM française	Total	CLO Français et anglais et LM Français et anglais	Total
Terre-Neuve-et-Labrador	85	1 730	1 815	200	2 015
Île-du-Prince-Édouard	60	4 980	5 040	345	5 385
Nouvelle-Écosse	1 005	30 190	31 195	1 795	32 990
Nouveau-Brunswick	73 755	158 605	232 360	4 040	236 400
Ontario	49 210	436 870	486 080	30 280	516 360
Manitoba	1 930	39 770	41 700	2 065	43 765
Saskatchewan	485	13 925	14 410	835	15 245
Alberta	2 200	55 140	57 340	4 390	61 730
Colombie-Britannique	2 075	49 920	51 995	4 860	56 855
Territoire du Yukon	105	990	1 095	75	1 170
Territoires du Nord-Ouest	55	875	930	35	965
Nunavut	20	350	370	15	385
Canada, moins le Québec	130 985	793 345	924 330	48 935	973 265

Langue maternelle et première langue officielle parlée

La présente définition combine les deux définitions les plus largement utilisées, celle qui définit les francophones selon la langue maternelle et celle qui permet d'ajouter les personnes dont le français n'est pas la langue maternelle, mais dont le français est la première langue officielle parlée.

Description : Personnes dont le français est la langue maternelle et celles dont le français n'est pas la langue maternelle, mais dont la PLOP est le français ou le français et l'anglais.

Avantage : Cette combinaison intègre les francophones dont la langue maternelle n'est pas le français.

Désavantage : Comme c'est le cas pour la variable première langue officielle parlée, elle n'intègre pas parmi les francophones ceux qui, leur langue maternelle étant l'anglais et le français, parlent le plus souvent l'anglais à la maison (en raison d'une situation d'exogamie, par exemple).

Incidence statistique : En 2001, cette combinaison permet un ajout de 21 305 personnes aux francophones de langue maternelle, pour un total de **974 625** francophones. En 2006, elle permet un ajout de 23 870 personnes aux francophones de

langue maternelle, pour un total de **975 845** francophones.

la première langue officielle, le total s'élève à **1 131 345** en 2001 et à **1 036 410** en 2006 (se reporter aux tableaux 16 et 17).

Si nous ajoutons les personnes dont les deux langues officielles sont la langue maternelle ou

Tableau 16
Nombre de francophones selon la langue maternelle (LM) et la première langue officielle parlée (PLOP) (recensement de 2001)¹²

Provinces	LM Français	PLOP-Français	Sous-total	LM Français et anglais	PLOP-Français et anglais	Total
Terre-Neuve-et-Labrador	2 180	20	2 200	345	55	2 600
Île-du-Prince-Édouard	5 665	10	5 675	435	30	6 140
Nouvelle-Écosse	34 155	130	34 285	2 595	815	37 695
Nouveau-Brunswick	236 770	2 450	237 220	5 290	495	243 005
Ontario	493 630	10 885	504 515	40 335	66 720	611 570
Manitoba	44 775	300	45 075	2 780	1 475	49 330
Saskatchewan	18 040	125	18 165	1 490	535	20 190
Alberta	59 735	770	60 505	6 255	5 490	72 250
Colombie-Britannique	56 105	1 380	57 485	7 525	13 665	78 675
Yukon	890	25	915	95	65	1 075
Territoires du Nord-Ouest	970	5	975	95	60	1 130
Nunavut	405	15	420	20	55	495
Canada, moins le Québec	953 300	14 115	967 415	67 245	89 460	1 124 120

¹² Méthode de calcul : La population totale de chaque province et chaque territoire a été divisée selon la langue maternelle et selon la première langue officielle parlée. Seules ont été retenues les catégories suivantes : langue maternelle française, première langue officielle français, mais dont la langue maternelle n'est pas le français, et première langue officielle français et anglais mais dont la langue maternelle n'est pas le français.



Tableau 17
Nombre de francophones selon la langue maternelle (LM) et la première langue officielle parlée (PLOP) (recensement de 2006)

Provinces	LM Français	PLOP Français	Sous-total	LM Français et anglais	PLOP Français et anglais	Total
Terre-Neuve-et-Labrador	1 920	0	1 920	310	170	2 400
Île-du-Prince-Édouard	5 370	10	5 380	510	50	5 940
Nouvelle-Écosse	32 675	120	32 795	2 240	1 055	36 090
Nouveau-Brunswick	233 095	1 220	234 315	4 475	820	239 610
Ontario	496 600	13 225	509 825	36 255	73 205	619 285
Manitoba	44 390	510	44 900	2 720	1 635	49 255
Saskatchewan	16 300	110	16 410	1 275	595	18 280
Alberta	62 550	1 290	63 840	5 885	7 720	77 445
Colombie-Britannique	56 585	1 345	57 930	6 710	16 415	81 055
Yukon	1 115	40	1 155	110	90	1 395
Territoires du Nord-Ouest	985	25	1 010	50	100	1 160
Nunavut	390	20	410	25	75	510
Canada, moins le Québec	951 975	17 920	969 895	60 565	101 930	1 132 390

Langue maternelle et connaissance des langues officielles

Cette combinaison permet de prendre en compte les francophones selon la langue maternelle et les personnes dont la langue maternelle est autre et qui ne connaissent que le français. Nous avons aussi retenu les personnes qui ont les deux langues officielles comme langue maternelle et celles qui connaissent le français et l'anglais, mais dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais.

Avantage : La définition permet de prendre en compte les personnes qui connaissent le français et dont les deux langues officielles sont la langue maternelle.

Désavantage : Elle risque d'inclure des personnes qui connaissent le français sans le parler régulièrement.

Incidence statistique : Le nombre de personnes qui connaissent le français ou qui sont de langue maternelle française s'élève à **1 285 705** en 2001 et à **1 317 190** en 2006 (se reporter aux tableaux 18 et 19).

Tableau 18
Nombre de francophones selon la langue maternelle et la connaissance du français
(recensement de 2001)¹³

Provinces	Langue maternelle Français	Connaissance du français uniquement (LM autre)	Total	Langue maternelle Français et anglais	Connaissance du français et de l'anglais (LM autre)	Total
Terre-Neuve-et-Labrador	2 180	15	2 195	345	355	2 895
Île-du-Prince-Édouard	5 665	5	5 670	435	205	6 310
Nouvelle-Écosse	34 155	40	34 195	2 595	2 820	39 610
Nouveau-Brunswick	236 770	85	236 855	5 290	2 090	244 235
Ontario	493 630	5 365	498 995	40 335	182 080	721 410
Manitoba	44 775	140	44 915	2 780	6 355	54 050
Saskatchewan	18 040	80	18 120	1 490	2 350	21 960
Alberta	59 735	330	60 065	6 255	19 040	85 360
Colombie-Britannique	56 105	680	56 785	7 525	41 230	105 540
Yukon	890	0	890	95	215	1 200
Territoires du Nord-Ouest	970	5	975	95	215	1 285
Nunavut	405	5	410	20	135	565
Canada, moins le Québec	953 300	6 740	960 040	67 245	257 090	1 284 375

¹³ Méthode de calcul : La population totale de chaque province et de chaque territoire a été divisée selon la langue maternelle et selon la connaissance des langues officielles. Seules ont été retenues les catégories langue maternelle Français, connaissance des langues officielles (CLO) Français et connaissance des langues officielles (CLO) Anglais et français.



Tableau 19
Nombre de francophones selon la langue maternelle et la
connaissance du français (recensement de 2006)

Provinces	Langue maternelle Français	Connaissance du français uniquement (LM autre)	Total	Langue maternelle Français et anglais	Connaissance du français et de l'anglais	Total
Terre-Neuve-et-Labrador	1 920	0	1 920	310	655	2 885
Île-du-Prince-Édouard	5 370	0	5 370	510	265	6 145
Nouvelle-Écosse	32 675	35	32 705	2 240	3 425	38 370
Nouveau-Brunswick	233 095	515	233 610	4 475	3 100	241 185
Ontario	496 600	5 430	502 030	36 255	206 090	744 375
Manitoba	44 390	175	44 565	2 720	6 650	53 935
Saskatchewan	16 300	60	16 360	1 275	2 515	20 150
Alberta	62 550	465	63 015	5 885	23 800	92 700
Colombie-Britannique	56 585	595	57 180	6 710	49 425	113 315
Yukon	1 115	20	1 135	110	310	1 555
Territoires du Nord-Ouest	985	15	1 000	50	310	1 355
Nunavut	390	20	410	25	180	615
Canada, moins le Québec	951 975	7 305	959 280	60 565	296 710	1 316 555

Discussion

La définition qui permet de retenir le plus grand nombre de francophones est la variable connaissance des langues officielles, soit **2 561 975** personnes en 2006 (se reporter au tableau 2). Cependant, cette variable a pour désavantage de conserver une proportion considérable de personnes qui connaissent le français sans pour autant s'identifier à la communauté francophone.

La définition qui combine la langue maternelle et la PLOP (se reporter aux tableaux 16 et 17) regroupe **1 138 340** francophones en 2006. Elle a pour avantage de combiner les deux variables les plus couramment utilisées pour identifier statistiquement les francophones. La combinaison de ces deux variables en une seule définition compense largement les faiblesses de chacune des variables considérées individuellement. D'une part, la variable PLOP présente l'inconvénient de classer comme anglophones les personnes dont la langue maternelle est l'anglais et le français, mais qui à la maison, parlent l'anglais le plus souvent. Comme nous l'avons souligné, les personnes exclues comprennent les enfants des ayants droit francophones dont les deux langues officielles sont la langue maternelle et qui, à la maison, parlent l'anglais le plus souvent. Cette exclusion risque de s'amplifier si un plus grand nombre de parents ayants droit francophones en situation d'exogamie réussissent à transmettre à leurs enfants les deux langues officielles comme langues maternelles. Ce que l'on gagnerait sur le plan du respect de l'égalité des langues officielles serait perdu au titre des effectifs de la communauté de langue officielle en situation minoritaire. D'autre part, la variable langue maternelle exclut le nombre croissant de

Canadiennes et de Canadiens qui peuvent s'identifier à la communauté francophone, mais dont le français n'est pas la langue maternelle. Cette variable exclut aussi environ la moitié des enfants des ayants droit francophones, c'est-à-dire tous ceux qui ont un parent francophone, mais dont le français n'est pas la langue maternelle. La combinaison des variables langue maternelle et PLOP est certes nettement plus inclusive, mais elle n'inclut pas tout le potentiel des effectifs de la francophonie.

La définition qui combine la langue maternelle et la connaissance des langues officielles (se reporter aux tableaux 18 et 19) retient **1 317 190** personnes en 2006. Il s'agit de personnes dont la langue maternelle est le français ou qui, étant de langue maternelle autre que le français, connaissent uniquement le français ou qui, étant de langues maternelles autres que le français et l'anglais, connaissent les deux langues officielles. Avec cette définition, nous nous assurons d'inclure toutes les personnes qui peuvent **potentiellement** s'identifier aux francophones, sans les empêcher de s'identifier à d'autres communautés linguistiques. Certes, les données montrent que les nouveaux arrivants s'intègrent davantage à la communauté anglophone, mais rien ne justifie qu'on les associe d'emblée à une communauté de langue officielle en particulier. Cette combinaison est celle qui regroupe le plus de francophones tout en présentant l'avantage de ne pas inclure des personnes de langue maternelle anglaise qui connaissent le français et l'anglais. Nous pourrions envisager de tenir compte de la langue parlée à la maison et de limiter cette définition à ceux qui parlent au moins régulièrement le français à la maison, ce qui nous rapprocherait de la définition



qu'utilise le gouvernement de l'Ontario. La banque de données qui a servi ici ne nous permet pas d'effectuer ce calcul. Notons, toutefois, que la définition qui combine la langue maternelle et la langue parlée à la maison le plus souvent ou au moins régulièrement se rapproche de ce calcul (se reporter aux tableaux 12 et 13). En 2006, cette approche identifie 1 051 195 francophones. En effet, il est permis de penser que les personnes qui parlent le français à la maison auront répondu qu'elles connaissent le français.

Mentionnons, enfin, qu'il serait pour le moins hasardeux de proposer une seule variable ou combinaison de variables pour définir statistiquement le francophone, car la pertinence des définitions retenues dépend du contexte de la recherche ou de l'intervention qui en découle. Nous le constatons, la population de francophones varie beaucoup selon les définitions adoptées. Si certaines retiennent un nombre considérable de francophones, il devient impérieux de s'interroger sur leur pertinence. Si nous entendons inclure le plus de francophones possible, dont les francophiles, la variable qui détermine la connaissance de la langue paraît pertinente. Cependant, si nous entendons retenir les francophones à des fins de définition identitaire, il importe d'appliquer dans l'étude une variable ou une combinaison de variables qui ont une pertinence en ce sens.

Nous pouvons dégager pas moins de trois sources de légitimité par rapport à la francophonie canadienne. La langue maternelle représenterait une variable qui conserve sa pertinence à plusieurs égards. Elle exprime une **légitimité d'origine** à la

francophonie. Toutefois, il se pourrait que, pour la prestation de certains services, la connaissance de la langue ou son usage représentent des variables qu'il convient de prendre en compte. Une combinaison propre à retenir les nouveaux arrivants qui connaissent le français ou les deux langues officielles apparaît quasi inévitable, vu la politique canadienne concernant les langues officielles. Le gouvernement de l'Ontario a choisi cette voie. C'est par une **légitimité de choix** que les nouveaux arrivants parlant des langues autres que le français ou l'anglais peuvent vouloir s'intégrer à la communauté linguistique francophone.

Juridiquement parlant, sous l'empire de l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*, la définition doit viser à inclure les ayants droits. Il s'agit ici d'une **légitimité de droit**. Même les enfants dont le français n'est pas la langue maternelle peuvent fréquenter les écoles de langue française, si un des parents est un ayant droit. Ils peuvent devenir des membres productifs de la communauté francophone grâce à leurs droits scolaires. Si la combinaison langue maternelle et PLOP marque un progrès en ce sens, nous avons retenu une limite à cette combinaison. Des analyses plus poussées, à l'aide des bases de données de Statistique Canada, pourraient permettre de prendre en considération ces limites et fournir une combinaison qui permette d'inclure tous les ayants droit francophones. S'il paraît justifié de demander à Statistique Canada de fournir des variables linguistiques plus précises, il reste qu'il appartient aux acteurs et aux intervenants d'apprécier la pertinence des variables qu'ils appliquent dans leurs analyses.

Annexe A

PREMIÈRE LANGUE OFFICIELLE PARLÉE

Cette variable dérive de l'application de la *Loi sur les langues officielles*.

La méthode de dérivation est décrite dans le règlement concernant l'emploi des langues officielles dans la prestation de services au public. Elle tient compte, premièrement, de la connaissance des deux langues officielles, deuxièmement, de la langue maternelle, et, troisièmement, de la langue parlée à la maison.

Les personnes qui peuvent soutenir une conversation en français seulement ont le français comme première langue officielle parlée. Celles qui peuvent soutenir une conversation en anglais seulement ont l'anglais comme première langue officielle parlée. Les réponses aux questions sur la langue maternelle et sur la langue parlée à la maison sont ensuite utilisées pour établir la première langue officielle parlée des personnes qui peuvent parler le français et l'anglais ou qui ne parlent ni l'une ni l'autre des langues

officielles. On inclut dans la catégorie « Français » les personnes qui ont le français seulement ou le français et au moins une langue non officielle comme langue maternelle. Les personnes qui ont l'anglais seulement ou l'anglais et au moins une langue non officielle comme langue maternelle sont incluses dans la catégorie « Anglais ». Pour les cas non encore classés, on inclut dans la catégorie « Français » les personnes ayant le français seulement ou le français et au moins une langue non officielle comme langue parlée à la maison. On procède de la même manière pour la catégorie « Anglais ». La population se trouve ainsi classée dans deux catégories principales : d'une part, le français, et, d'autre part, l'anglais. Il faut ajouter deux catégories résiduelles pour les personnes qui n'ont pu être classées à l'aide des renseignements fournis : le français et l'anglais et ni le français ni l'anglais.

Source : Statistique Canada
www12.statcan.ca/francais/census01/Products/Reference/dict/pop044_f.htm (site consulté le 15 mars 2005).





Consortium national
de formation en santé

Secrétariat national :

260, rue Dalhousie, bureau 400,
Ottawa (Ontario) K1N 7E4
Téléphone : (613) 244-7837
Sans frais : 1866 551-CNFS (2637)
www.cnfs.net